

Mehmet KARACA
Président du syndicat MADEN-IŞ de Turquie
Membre du bureau exécutif de la DISK
33, rue de la Grange-aux-Belles 75010 PARIS

30.11.83 / Kama
4013 | E
Suiy
Sal
Kama

Paris le 18 novembre 1983

Fédération Syndicale Mondiale
Secrétariat Général



Prague 2

Chers amis,

Parmi les procès en cours dans les tribunaux militaires de la junte turque figurait le procès du COMITE DE LA PAIX DE TURQUIE. Ce procès intenté contre les dirigeants du Comité de la Paix s'est conclu ces jours derniers (le 14 novembre 1983) par la condamnation de ses dirigeants à de lourdes peines de prison.

Les 23 dirigeants du Comité de la Paix qui figurent parmi les intellectuels démocrates les plus éminents de notre pays, ont été condamnés à des peines allant de 5 à 8 années d'emprisonnement et de 1 an et 8 mois à 2 ans et 8 mois d'exil. Dans le même verdict, le tribunal militaire a décidé l'interdiction du Comité de la Paix et la confiscation de tous ses biens.

Cette sévère condamnation d'intellectuels de notre pays, partisans de la paix, a une signification en cette période où les peuples du monde expriment ouvertement leur désir de vie et de paix. Elle a aussi une signification au lendemain des élections organisées le 6 novembre dernier par la junte - élections auxquelles ont participé des partis lui étant totalement soumis. La junte qui s'est emparée du pouvoir le 12 septembre 1980 par la force armée et avec la prétention d'"empêcher la terreur", a condamné des pacifistes qui, loin d'avoir un quelconque rapport avec le terrorisme, l'ont toujours combattu.

La dictature fasciste qui règne dans le pays fait de la pure démagogie lorsqu'elle prétend que ces élections marquent le passage à la démocratie : c'est ce qu'elle s'efforce de faire croire à l'opinion publique mondiale. Les élections ne sont pas un passage du pays à la démocratie, elles font endosser à la dictature fasciste une enveloppe civile.

Après le verdict du procès de la paix, on peut penser que la répression la terreur et les condamnations prononcées par les tribunaux militaires continueront dans le pays. Actuellement sont en cours les procès de la DISK et des syndicats affiliés ; nos collègues et amis syndicalistes sont jugés et s'attendent également à de lourdes condamnations. En outre, s'est ouvert ces jours-ci un procès contre 402 personnes du syndicat MADEN-IŞ dont je suis le président. Des peines allant jusqu'à 20 ans de prison ont été requises pour les dirigeants et membres de notre syndicat.

Chers amis,

Une prise de position et une solidarité exprimées sur le plan national et international permettront d'obtenir la libération des intellectuels pacifistes de notre pays, condamnés le 14 novembre 1983 à des peines allant jusqu'à 8 ans de prison simplement pour s' être exprimés en faveur de la paix, et de nos amis syndicalistes actuellement jugés et qui risquent des peines très lourdes et même la peine capitale.

Le syndicat MADEN-IŞ de Turquie appelle ses collègues des autres pays à protester contre ce verdict de la dictature fasciste et à être solidaire des combattants de la paix emprisonnés.

Vous remerciant par avance de l'intérêt que vous voudrez bien nous témoigner, je vous prie d'agréer mes amicales salutations.



Mehmet KARACA
Président du syndicat MADEN-IŞ
Membre du bureau exécutif de la DISK

P.J. : Identité des condamnés du Comité de la Paix.

Identité des condamnés du Comité de la paix de Turquie :

A. Dirigeants du Comité de la paix condamnés à 8 ans d'emprisonnement et à 2 ans et 8 mois d'exil :

- | | |
|------------------------|---|
| 1. Mahmut DIKERDEM | Ambassadeur en retraite
Président du Comité de la paix |
| 2. Reha ISVAN | Enseignante. Dirigeante.
Epouse de l'ancien Maire d'Istanbul |
| 3. Orhan TAYLAN | Peintre |
| 4. Ali SIRMEN | Journaliste |
| 5. Hüseyin HACIBAŞOĞLU | Journaliste |
| 6. Ataol BEHRAMOĞLU | Poète |
| 7. Nedim TARHAN | Député PRP (12.9.1980)
Président des coopératives ouvrières |
| 8. Erdal ATABEK | Médecin, président du conseil des
médecins de Turquie |
| 9. Metin ÖZEK | Professeur à l'Université d'Istanbul
Faculté de médecine |
| 10. K.Tahsin USLUOĞLU | Ingénieur |
| 11. Şefik ASAN | Enseignant, Dirigeant. |
| 12. Ali TAYGUN | Metteur en scène |
| 13. H.Aykut GÖKER | Ingénieur, président de l'association des
techniciens |
| 14. Haluk TOSUN | Docteur d'Université
Enseignant à l'Université technique Orta Dogu |
| 15. Aybars UNGAN | Ingénieur |
| 16. Ergun ELGIN | Ingénieur |
| 17. Nurettin YILMAZ | Député (12.9.1980) |
| 18. Gençay ŞAYLAN | Docteur d'Université
Enseignant à l'Université technique Orta Dogu |



B. Dirigeants condamnés à 5 ans d'emprisonnement et à 1 an et 8 mois d'exil :

- | | |
|-------------------------|---|
| 1. Orhan APAYDIN | Président du barreau d'Istanbul
Avocat du procès DISK |
| 2. Niyazi DALYANCI | Journaliste |
| 3. İsmail Hakkı ÖZTORUN | Député PRP (12.9.1980) |
| 4. Gündoğar GÖRSEM | Editeur |
| 5. Melih TUMER | Professeur, ancien doyen de l'Académie des
sciences économiques et commerciales
d'Istanbul. |

DEROULEMENT DU PROCES DU COMITE DE LA PAIX DE TURQUIE :

- 12 septembre 1980 : après le coup d'état, interdiction par le gouvernement militaire du Comité de la paix de Turquie créé le 4 avril 1977 à Istanbul à l'initiative d'intellectuels démocrates du pays, de diverses organisations professionnelles et de dirigeants syndicaux.
- 23 février 1982 : le tribunal militaire N°2 du commandement de l'état de siège d'Istanbul décide l'arrestation des 44 dirigeants du Comité de la paix : 25 personnes sont emprisonnées.
- 17 mai 1982 : dans un acte d'accusation de 91 pages, le procureur militaire Mustafa GÜL requiert à l'encontre des dirigeants du Comité de la paix des amendes et des peines de prison allant jusqu'à 30 ans.
- 14 novembre 1983 : à l'issue d'un procès ayant duré 16 mois et 22 jours, et en vertu du fameux article 141 du code pénal turc, inspiré de celui de l'Italie de Mussolini de 1936, les dirigeants du Comité de la paix de Turquie -taxé d'organisation clandestine"- sont condamnés à de lourdes peines.
- Le Comité de la paix de Turquie est frappé par la même décision, d'interdiction et tous ses biens sont confisqués.



TÜRKİYE SOSYAL TARİH ARŞİVİ